

Éditorial : de l'inconscience des décideurs...

Autor(en): **Rothweiler, Jörg**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 104: **Brennpunkt : Rehabilitation bei Parkinson = Point chaud : la réadaptation en cas de Parkinson = Tema scottante : la riabilitazione nel Parkinson**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDITORIAL

De l'inconscience des décideurs...

Chère lectrice, cher lecteur,

Ce que j'apprends chaque jour me met hors de moi! L'histoire (vraie!) suivante m'a récemment été rapportée: un homme atteint du Parkinson depuis de nombreuses années – appelons-le « P. » – se rend chez le médecin. Pendant la consultation, ce dernier constate que P. vit plutôt bien avec la maladie et que ses troubles moteurs et non moteurs restent dans des limites supportables. Toutefois, un grave problème requiert de l'attention: P. a de plus en plus de mal à marcher et à se tenir debout. Il trébuche assez souvent, évitant parfois la chute de peu ...

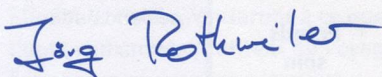
Le neurologue agit de manière cohérente. Il prescrit à P. un séjour dans un centre de réadaptation neurologique. Sa médication doit y être vérifiée et optimisée, et P. doit suivre un entraînement à la marche ciblé afin de limiter le risque de chutes. Or la caisse d'assurance maladie refuse cette demande, pourtant parfaitement fondée.

Quelque temps plus tard, P. chute gravement et se brise le col du fémur. Après l'intervention chirurgicale, à l'instigation de la caisse d'assurance maladie P. est transféré non pas dans un centre de réadaptation neurologique, mais dans un centre de réadaptation orthopédique. Là-bas, les médecins (nota bene : aucun spécialiste du Parkinson) constatent de légères dyskinésies et réduisent la médication antiparkinsonnienne. En conséquence, P. subit une crise acinétique au bout de trois jours. Ce n'est qu'à ce moment-là que P. est transféré dans un centre de réadaptation spécialisé. Les médecins éprouvent énormément de difficultés à reprendre la médication de P. Ils y parviennent – en revanche, l'état de santé relativement bon qui était le sien avant la chute ne peut être recouvré.

Cette histoire consternante illustre les conséquences fatales que peut avoir l'inconscience des décideurs! Une chose est sûre: en définitive, les coûts pour la caisse d'assurance maladie dépassent de beaucoup ceux d'un transfert préventif dans un centre de réadaptation neurologique. Je ne parle même pas de la souffrance infligée inutilement à P.

J'en appelle donc à toutes les caisses d'assurance maladie : sommez vos décideurs d'assister à nos séances d'information et invitez-les, en cas de doute, à demander un avis neutre à l'un des membres de notre comité consultatif avant de prendre une décision. Vous éviterez bien des peines et à long terme, économiserez également de l'argent.

Merci ! Jörg Rothweiler




SOMMAIRE

Séance d'information : un après-midi estival à Genolier ...	20
Retraite et nouveau départ : roulement du personnel à Egg	21
2012 : voyage culturel dans l'Est de la Sicile	21
Recherche : des chercheurs suisses découvrent un nouveau gène du Parkinson !	22
Diagnostic : les ultrasons dépistent tout risque élevé de Parkinson	22
La recherche en bref	22
Recherche : le Parkinson est-il « normal » à un âge avancé ?	23
Astuces pour le quotidien : de nouveaux instruments d'aide ...	24
Consultation avec le Professeur Hans-Peter Ludin ...	25
La réadaptation en cas de Parkin- son : le développement chemine ...	26
Forfaits par cas : ce qui change avec « Swiss DRG »	28
Interview : le Dr Matthias Oechsner parle des possibilités et de l'avenir de la réadaptation en cas de Parkinson	30
PARKINSON en allemand	3
PARKINSON en italien	33
Rubriques permanentes	
Adresses	76
Dons	77

IMPRESSUM

Editeur Parkinson Suisse,
case postale 123, CH-8132 Egg,
tél. 043 277 20 77, fax 043 277 20 78,
info@parkinson.ch, www.parkinson.ch,
PC 80-7856-2

Rédaction Jörg Rothweiler (jro)

Traduction Transpose S.A., 1206 Genève

Layout tnt-graphics, 8302 Kloten

Impression Fotorotar AG, 8132 Egg

Tirage 8500 ex., 4 fois par an

Annonces Prix sur demande

Délai rédactionnel pour No. 105
31 janvier 2012

© Parkinson Suisse.
Réproduction autorisée
avec indication de la
source, avec accord de
Parkinson Suisse dans
les médias
commerciaux.

ISSN 1660-7392



SPONSOR PRINCIPAL

FONDATION
PHILANTHROPIA

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH
Fonds Gustaaf Hamburger

CO-SPONSORS

